



REGION DE BRUXELLES-CAPITALE - **COMMUNE DE FOREST**  
**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME**

**Le projet suivant est mis à l'enquête publique :**

Adresse du bien : **Avenue des Sept Bonniers 244**

Identité du demandeur : **BAMA S.P.R.L.**

Demande de : permis d'urbanisme

**Objet de la demande :** **Mettre en conformité la modification du nombre de logements (1 à 2), du volume de l'annexe arrière et de la façade avant - PU 27401**

**PRAS :** zones d'habitation à prédominance résidentielle

**Motif principaux de l'enquête :**

application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)  
dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)

**L'enquête publique se déroule :**

A partir du 09/03/2021 et jusqu'au 23/03/2021 inclus

**Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier est consultable en ligne :** <https://urbanisme.irisnet.be/permis>

**Le dossier est également consultable à l'administration communale au service URBANISME ENVIRONNEMENT sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21**

Des renseignements ou explications techniques peuvent être obtenus sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21

**Les observations et réclamations peuvent être formulées durant la période d'enquête précisée ci-dessus au plus tard le 23/03/2021, soit :**

- par écrit à l'attention du : **Secrétariat de la Commission de concertation, chaussée de Bruxelles 112 - 1190 Bruxelles**
- à l'adresse e-mail : [commissiondeconcertation@forest.brussels](mailto:commissiondeconcertation@forest.brussels)
- sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 :

**Toute personne peut, dans ses observations ou réclamations, demander à être entendue par la commission de concertation.**

**Le lieu et l'heure de passage seront déterminés ultérieurement.**

L'ordre de passage du dossier en commission de concertation est disponible, sur demande, au service URBANISME ENVIRONNEMENT 15 jours avant la séance de la commission.

Fait à Forest,

le 26/02/2021

Par le Collège :  
La secrétaire communale,  
(s) Betty MOENS

Pour le Bourgmestre,  
L'Echevin délégué,  
(s) Alain MUGABO



# Certificat d'affichage

## Getuigschrift van aanplakking

Urbanisme Environment  
Stedenbouw Leefmilieu

### PERMIS D'URBANISME - PU 27401

Le soussigné certifie avoir affiché ce jour, conformément au COBAT et ses arrêtés d'application, l'affiche relative à la demande :

De ondergetekende bevestig aangeplakt te hebben, overeenkomstig de GBWRO en toepassingsbesluiten, het aanplakbiljet betreffende een aanvraag :

demandeur :

aanvrager : BAMA S.P.R.L.

bien sis :

goed gelegen : Avenue des Sept Bonniers 244

A Forest - Te Vorst,

